



COMMUNIQUE N° 025 /C/RN/D42/SIGAMP/2026

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert
N°03/AONO/RN/D42/CDPM/2026 du 21/04/2026 pour les travaux de réhabilitation de
l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Figuil, Département du Mayo-Louti,
Région du Nord.

**Le Préfet du Département du Mayo-Louti, Maitre d'Ouvrage Délégué
Communique :**

Par Décision Préfectorale N° 128 /DP/D42/SIGAMP/2026 du 19 AOUT 2026
l'Entreprise ci-dessous mentionnée est déclarée adjudicataire du Marché objet d'Appel
d'Offres susvisé pour les montants et délai ci-après :

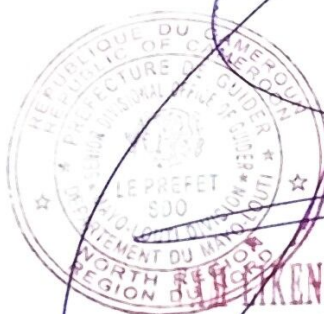
Entreprise	Montant HTVA F CFA	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution
Ets BECOR Tel 695 035 558	4 966 000	5 403 000	Deux (02) mois

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la préfecture de
Guider, Secrétariat Particulier dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication
du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre-Commande. Passé
ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

Guider, le 19 AOUT 2026

Le Préfet,



CHIKENG Richard Marcel
Administrateur Civil Principal
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur